

de la Commune de PIOLENC

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal : **29**

En Exercice : **29**

Qui ont pris part à la délibération : **24**

Pour : 24

Séance ordinaire du 15 mars 2023

L'an deux mil vingt trois

et le 15 mars à 19 heures

Date de Convocation :

8 mars 2023

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la nouvelle salle du Conseil municipal à l'espace Acampado, avenue Charles de Gaulle sous la présidence de :

M. Louis DRIEY, Maire

Mme Brigitte MACHARD ; M. Michel VIDAL ; Mme Françoise CARRERE ; M. Roland ROTICCI ; Mme Françoise GRANDMOUGIN ; M. Patrick PICHON ; Mme Géraldine ORTEGA ; Mme Gilberte LAVESQUE. Mme Chantal COUDERC ; Mme Patricia RICHAUD ; M. Jean-Pierre MARTIN ; M. Bernard VIAL ; M. Simon BOYER ; M. Jean-Christophe CLEMENT ; Mme Majida TRID ; Mme Sophie TOUCHARD ; M. Philippe PATITUCCI ; M. Georges BOUTINOT ; Mme Yolande SANDRONE ; M. Frantz CHOPLIN ; Mme Yasmina VAUDRON ; Mme Valérie FLACO.

Ont donné pouvoir :

Mme Marie-Roger CUSCHIERI procuration à M. Louis DRIEY

Absents: MM. Guy KOLOMOETZ; Christophe RIGAUD; Ilan ANDRES; Gaëthan FLORES; Mme Julie DAMERY.

Secrétaire de séance: M. Georges BOUTINOT

Délibération n°13 : DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Rapporteur : Mme Françoise GRANDMOUGIN

Le rapporteur expose :

Vu l'article L2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'article L141-3 du Code de la voirie ;

Vu la délibération n°303 portant aménagement, redressement et fixation de la largeur du chemin rural dit « des Chasseurs » en date du 15 janvier 1981 ;

Vu la délibération n°61 portant classement dans le domaine public de la commune du chemin des Chasseurs en date du 24 août 2016 ;

Vu la délibération n°89 portant signature d'une convention projet urbain partenarial avec la société SAS FONCIERE BAMA en date du 21 octobre 2020 ;

Vu la modification du parcellaire cadastral proposée par le géomètre-expert de la SARL Relief GE.

Délibération n°13 : DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Dans le cadre du projet d'aménagement du lotissement Terra Léone, il est nécessaire d'envisager la cession, au profit de la société SAS FONCIERE BAMA, de tènements jouxtant le chemin des Chasseurs.

Conformément à la modification du parcellaire cadastral, les parcelles concernées sont :

- Parcelle section AB n°dnc1 d'une superficie de 193m²,
- Parcelle section AB n°dnc2 d'une superficie de 44m²,
- Parcelle section AB n°dnc3 d'une superficie de 41m²,
- Parcelle section AB n°dnc4 d'une superficie de 33m²,
- Parcelle section AB n°dnc5 d'une superficie de 77m².

Considérant que ces dépendances du chemin des Chasseurs n'ont pas d'affectation ;

Considérant, dès lors, que le déclassement n'aurait aucun impact sur les fonctions de desserte et de circulation de la voie

Considérant que le classement et le déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil municipal.

Considérant que les délibérations concernant le classement ou le déclassement sont dispensées d'enquête publique lorsque l'opération envisagée ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie, ce qui est le cas en l'espèce.

Le rapporteur entendu,

Le conseil municipal délibère,

Constate la désaffectation des tènements jouxtant le chemin des Chasseurs,

Prononce le déclassement des parcelles susmentionnées du domaine public pour les intégrer au domaine privé communal,

Approuve les modifications de limites parcellaires et dit que l'acquéreur prendra à sa charge les frais de délimitation et de bornage.

Autorise le M. le Maire à signer le document modificatif du parcellaire cadastral et tous les documents inhérents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire,


Georges BOUTINOT

Le Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400919-20230315-23-011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

Affichage : 23/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation le Maire,
Louis DRIEY

